

Accès au livre et à la lecture 2024

Retour sur une journée à l'Enssib, 15 novembre 2024

Fernando Pinto da Silva

Expert en usages numériques, Fédération des aveugles et amblyopes de France

Le 15 novembre 2024, l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (Enssib) a accueilli une journée essentielle pour l'accès au livre et à la lecture inclusifs. Coorganisée par la Fédération des aveugles et amblyopes de France, cette rencontre a rassemblé bibliothécaires, éditeurs, développeurs, décideurs publics, associations, et publics empêchés de lire pour réfléchir ensemble aux défis et solutions de l'accessibilité. Retour sur un événement où chaque intervention, chaque atelier, et chaque échange ont contribué à renforcer l'engagement collectif pour un accès universel à la culture écrite.

Une accessibilité pensée dans les moindres détails

Dès l'organisation, nous avons tenu à ce que la journée elle-même soit exemplaire en termes d'accessibilité. Pour permettre aux bibliothécaires sourds de suivre et de participer aux échanges, des interprètes en langue des signes française (LSF) étaient présents tout au long de l'événement. Ce choix était plus qu'une simple mesure technique : il traduisait la volonté commune des organisateurs pour que chaque participant puisse participer activement, quels que soient ses besoins, conformément à ce qu'on peut attendre d'un établissement public.

En parallèle, la diffusion en ligne a permis d'élargir l'audience. Une transcription automatique était proposée, assurée via Zoom. Si cette technologie reste un outil intéressant, elle a toutefois clairement démontré ses limites en direct. Le positionnement des micros, les bruits de la salle, les différents accents des intervenants ont conduit à de nombreux contresens et approximations. Cela nous rappelle que la technologie, aussi avancée soit-elle, ne peut, pas encore..., se substituer à des solutions encadrées et gérées par des professionnels.

En tout, 140 participants ont suivi les discussions, en présentiel ou à distance. Une captation de

la matinée¹ est d'ailleurs disponible, découpée par table ronde, permettant à celles et ceux qui souhaiteraient voir ou revoir ces échanges d'y accéder dans de bonnes conditions.

Exception handicap et édition accessible : un cadre en évolution

La journée s'est ouverte avec une première table ronde consacrée au cadre légal et aux enjeux techniques de l'accessibilité en France. L'exception handicap, en vigueur depuis 2006, est un pilier du droit d'accès à la lecture pour les personnes empêchées de lire. Elle permet, par exemple, aux entités autorisées de produire des formats adaptés à partir des fichiers sources des éditeurs, comme en braille papier ou en livres audio. Cependant, ce dispositif, essentiel, reste confronté à des limites structurelles, notamment face à l'inadéquation entre l'offre et la demande, pour un secteur qui développe des trésors d'ingéniosité pour répondre toujours plus aux urgences, sans qu'il soit encore véritablement possible de dégager du temps pour le reste.

Les discussions ont par ailleurs rappelé une avancée majeure annoncée pour juin 2025 : tous les nouveaux livres numériques devront être nativement accessibles. Cette obligation inclut les fichiers eux-mêmes (souvent au format EPUB² 3, norme internationale reconnue pour son degré potentiel d'accessibilité numérique si elle est prise en compte dès sa conception), mais aussi les plateformes de distribution, qu'il s'agisse des bibliothèques ou des librairies en ligne. Jusqu'aux services de paiement, chaque maillon de la chaîne devra être conçu pour garantir un accès autonome et sans barrière, sans oublier les applications de lecture elles-mêmes bien sûr.

1 En ligne : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notices/72460-all-inclusive-acces-au-livre-et-a-la-lecture-inclusive>

2 En ligne : [https://fr.wikipedia.org/wiki/EPUB_\(format\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/EPUB_(format))

Par ailleurs, le portail national de l'édition accessible et adaptée se précise. Prévu pour 2027, ce portail aura en effet pour but de centraliser les ressources adaptées produites dans le cadre de l'exception handicap et signalera simultanément les titres nativement accessibles produits par l'industrie du livre numérique. À terme, ce portail permettra également le téléchargement direct de livres adaptés, simplifiant ainsi l'accès pour certains utilisateurs ou entourages qui peinent aujourd'hui à trouver ces ressources. En parallèle, un plan de financement accompagnera la production de 5 000 titres supplémentaires, venant enrichir l'offre adaptée existante, encore trop limitée, parfois indigente selon les besoins.

Les bibliothèques : terrains d'expérimentation et d'engagement

La deuxième table ronde, ancrée dans le cœur même de l'Enssib, a exploré les pratiques des bibliothèques publiques et universitaires. Elle a permis d'échanger sur des exemples concrets et d'identifier des pistes pour surmonter les obstacles persistants.

À Paris : des vidéos en LSF pour les publics sourds

Les Bibliothèques de la Ville de Paris se sont illustrées par leur production de vidéos en LSF. Ces ressources, encore trop rares pour ne pas dire uniques en France, destinées à rendre les contenus accessibles aux utilisateurs sourds signants, témoignent d'un véritable engagement. Cependant, et faute de moyens, le catalogue actuel, limité à une centaine de titres, est loin de répondre à l'ampleur des besoins. Cette pénurie reflète un problème systémique : malgré la sensibilisation croissante, les moyens consacrés à la production de contenus adaptés restent insuffisants.

À Toulouse : accompagner les étudiants empêchés de lire

Dans les bibliothèques universitaires de Toulouse, l'adaptation des documents pour les étudiants empêchés de lire s'appuie sur une écoute attentive des besoins. Certains usagers, déjà familiers des technologies adaptées, demandent des supports spécifiques (PDF, audio, ou gros caractères par exemple). D'autres découvrent ces options grâce à l'accompagnement des bibliothécaires, qui jouent ici un rôle pédagogique clé. Ces pratiques illustrent l'importance d'une approche personnalisée pour garantir l'accès à la lecture.

Des défis encore nombreux

Malgré ces initiatives, de nombreux défis restent à relever. Les portails numériques des bibliothèques, par exemple, sont souvent mal conçus, notamment pour les publics empêchés de lire. Peu ergonomiques,

très majoritairement non conformes aux standards d'accessibilité requis en Europe depuis 2016, ils limitent l'autonomie des usagers et freinent leur accès aux ressources. Ces constats, partagés par plusieurs intervenants, soulignent la nécessité d'une refonte globale de ces outils, en particulier dans un moment où ils pourraient constituer une barrière supplémentaire pour accéder à des livres numériques qui eux, paradoxe, seraient mis à disposition de façon nativement accessibles.

L'édition nativement accessible : entre défis et solutions

La troisième table ronde s'est concentrée sur les pratiques de l'édition pour produire des livres numériques accessibles dès leur conception pour être au rendez-vous du 28 juin 2025. Depuis 2016, Hachette Livres travaille à rendre ses publications conformes et accessibles en utilisant tout le potentiel du format EPUB 3. Ces efforts permettent de produire des fichiers compatibles avec les outils d'assistance, tout en respectant les besoins variés des publics.

EDRLab, acteur clé dans ce domaine, a présenté Thorium Reader, un logiciel de lecture numérique gratuit et accessible, compatible avec Windows, Mac et Linux. Ce lecteur est particulièrement adapté à beaucoup de publics empêchés de lire, mais uniquement sur ordinateur. En outre, EDRLab développe un kit de développement logiciel (SDK) pour permettre à d'autres éditeurs de créer des applications mobiles compatibles et accessibles. Ce laboratoire travaille également à mieux signaler les contenus accessibles et les fonctionnalités qu'ils embarquent, dans un contexte de transition où l'appropriation est encore assez lente au niveau mondial.

Mais dans les faits, une étude commandée par le ministère de la Culture³, conduite par notre Fédération, montre déjà des lacunes importantes : en moyenne, une personne déficiente visuelle met 36 minutes pour emprunter un livre numérique sur un portail public de prêt en bibliothèque, et 73 % des testeurs ont dû recourir à l'aide d'un tiers pour parvenir jusqu'à l'ouverture du titre. Ces quelques chiffres démontrent, s'il en était besoin, qu'il reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour que les plateformes de prêt soient au rendez-vous de l'accessibilité tel que l'Europe le promulguait dès 2016 ; les utilisateurs, y compris en situation de handicap, doivent pouvoir être autonomes au moment d'utiliser ces interfaces, si le livre numérique correspond à leurs usages évidemment.

3 En ligne : <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/livre-et-lecture/le-livre-et-la-lecture-en-france2/accessibilite-du-livre-et-de-la-lecture2/l-acces-a-la-lecture-pour-les-personnes-en-situation-de-handicap>

Ateliers pratiques : pour une meilleure connaissance des enjeux

L'après-midi s'est articulé autour de trois ateliers pratiques, conçus pour offrir aux participants une immersion concrète dans les métiers, les outils et les pratiques de l'accessibilité.

Atelier 1 : les métiers de l'accessibilité

Cet atelier a permis de découvrir les nombreux professionnels qui interviennent dans la chaîne du livre adapté :

- **transcripteurs et adaptateurs**, spécialisés dans la conversion d'œuvres en braille papier, gros caractères, audio... :
- **Éditeurs spécialisés**, qui produisent directement des contenus adaptés sur différents supports,
- **éditeurs généralistes**, de plus en plus engagés dans l'intégration des normes d'accessibilité, notamment numériques ;
- **développeurs**, responsables de solutions techniques pour des contenus complexes, comme les écrits scientifiques ;
- **Bibliothécaires**, en première ligne pour accompagner les publics dans leurs recherches et usages, notamment dans les universités.

Atelier 2 : Technologies d'assistance

Cet atelier a plongé les participants dans l'univers des technologies d'assistance utilisés par les publics empêchés de lire. Des cas pratiques ont montré comment ces technologies, bien qu'avancées, restent complexes à appréhender. Les discussions ont mis en lumière des besoins spécifiques, notamment en matière de formation des utilisateurs et des équipes de médiation qui les accueille ou les accompagnent.

Atelier 3 : Sensibilisation et outils pédagogiques

Enfin, cet atelier a présenté les ressources développées par notre Fédération. Parmi elles, nos modules de sensibilisations, sur le numérique⁴ et le déplacement⁵, l'ABC de l'Accessibilité Numérique⁶ et l'Observatoire du Respect des Obligations Légales⁷ figurent parmi les outils phares pour sensibiliser les professionnels et accompagner les structures dans leur appropriation.

Conclusion : renforcer l'engagement collectif

Cette journée a montré que l'accessibilité, bien plus qu'une obligation légale, est un engagement collectif qui mobilise une diversité d'acteurs. Les avancées sont notables, mais les défis restent nombreux, qu'il s'agisse d'adapter les outils technologiques ou d'écouter les besoins spécifiques des usagers, sans même parler des moyens consacrés à ces enjeux, toujours insuffisants pour répondre à la diversité des besoins.

Pour nous, à la Fédération, l'accès à la lecture est une priorité absolue. C'est non seulement un droit culturel, mais aussi un levier d'émancipation et de participation citoyenne. Nous continuerons, avec l'ensemble de tous nos partenaires, à œuvrer pour que chacun puisse lire, apprendre, et s'épanouir dans les conditions qui lui conviennent. ●

4 En ligne : <http://numerique.aveuglesdefrance.org/>

5 En ligne : <http://deplacement.aveuglesdefrance.org/>

6 En ligne : <http://abc-accessnum.aveuglesdefrance.org/>

7 En ligne : <http://observatoire-access-num.aveuglesdefrance.org/>

